

CHARTRE ÉTHIQUE

Cette chartre rappelle la mission, les valeurs, et les objectifs de la Ruche et présente les engagements que prennent les personnes qui adhèrent à cette association.

Notre mission

Favoriser la création de liens entre femmes francophones et francophiles à Munich en vue de participer à leur développement professionnel.

Nos valeurs

Entraide, convivialité, ouverture, bienveillance.

Nos objectifs

- Créer ensemble une dynamique positive pour le bénéfice de chacune et développer le plaisir d'être et de faire ensemble ;
- Se faire connaître et reconnaître comme femmes actives dans un esprit d'entraide ;
- S'informer et partager nos expériences pour mieux appréhender les particularités du marché du travail en Bavière et à Munich en particulier ;
- Sortir de l'isolement et se rencontrer autour d'objectifs professionnels ;
- S'entraider, collaborer et se soutenir en partageant nos expériences au sein du réseau ;
- Développer nos compétences, bénéficier des apports et des échanges d'un réseau et favoriser notre épanouissement professionnel ;
- Témoigner des initiatives de femmes francophones en Bavière et promouvoir la diversité en organisation.

Règles de conduite

Toute adhérente à la Ruche s'engage à :

- 1 - ne pas utiliser le fichier des adhérentes ou la liste de diffusion à des fins commerciales,
- 2 - conserver une neutralité politique et religieuse et respecter la diversité culturelle, raciale et d'opinions propres à un réseau, garder en toutes circonstances courtoisie et respect dans les échanges tant oraux qu'écrits avec d'autres membres de l'association,
- 3 - en fonction de son temps, de sa motivation et de ses moyens, participer activement à la vie de l'association, en répondant par exemple aux sollicitations d'autres adhérentes, en partageant informations et contacts, ou bien en se faisant ambassadrice de l'association auprès de personnes extérieures (contacts professionnels ou personnels),
- 4 - respecter la confidentialité des informations personnelles échangées lors des rencontres organisées par l'association et observer une réserve envers les personnes extérieures à l'association, afin que la réputation de l'association ou celle de l'un de ses membres ne soit pas atteinte.

Respect de la charte

En application des statuts de l'association, un membre ne respectant pas cette charte s'expose à être exclu de la Ruche Munich par le comité directeur, après avoir été entendu devant ce dernier et, en appel, devant l'AG (Assemblée Générale).

J'ai lu et je suis d'accord.

Date :

Signature :